

roi d'Angleterre , après avoir vaincu les Anglo-Saxons à Haslings (1066). Depuis cette époque, les rois d'Angleterre cherchèrent toujours à étendre leurs possessions sur le territoire français ; ils y étaient d'autant plus disposés qu'une petite partie seulement de ce territoire appartenait au roi de France ; le reste était divisé en une multitude de seigneuries dont les possesseurs, évoques, ducs ou comtes étaient presque continuellement en guerre les uns avec les autres ou avec le roi de France lui-même ; ceux de ces seigneurs, dont les fiefs étaient situés au-delà du Rhône et de la Saône, reconnaissaient au moins nominalement la suzeraineté des empereurs d'Allemagne.

Louis VII, dit le Jeune, roi de France, agrandit considérablement les domaines de la couronne par son mariage avec Eléonore, fille et héritière du duc d'Aquitaine (1137), mais ayant répudié cette princesse en 1152, elle épousa, la même année, Henri Plantagenet, duc de Normandie, qui devint roi d'Angleterre en 1154, et lui porta en dot tout ce qu'elle avait apporté à Louis-le-Jeune, savoir : le Poitou, la Saintonge, l'Aunis, le Limousin, le duché d'Aquitaine ou de Guyenne, et la Gascogne, plus la suzeraineté des comtés d'Auvergne, de l'Angoumois, de la Marche, du Périgord, auxquelles possessions il faut ajouter le Maine, l'Anjou, la Touraine, la Normandie qui appartenaient à ce prince, et la Bretagne qu'il obtint par le mariage d'un de ses fils, avec l'héritière de ce duché.

Philippe-Auguste fit la conquête de toutes ces possessions sur les Anglais à l'exception de la Guyenne.

Louis VIII-, fils de Philippe-Auguste, agrandit encore ces conquêtes ; il ne lui restait plus que la Gascogne et Bordeaux à soumettre, pour achever de chasser les Anglais, lorsque mal conseillé, comme le dit le président Hénauill, il se laissa engager par le Pape à faire la guerre aux Albigeois et aux